

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Cinq organisations en environnement du Saguenay–Lac-Saint-Jean proposent aux citoyennes et citoyens des questions à poser aux personnes candidates pour mettre l’environnement à l’agenda de la campagne électorale

ALMA, le 28 septembre 2026 – Le Conseil régional de l’environnement du Saguenay–Lac-Saint-Jean, l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, l’Organisme de bassin versant du Saguenay, Tracé | Centre de gestion des déplacements du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et la ZIP Saguenay-Charlevoix s’unissent autour d’une démarche non partisane à l’occasion des élections provinciales de l’automne 2026. Leur objectif est de remettre les enjeux environnementaux à l’agenda de la campagne électorale et d’inciter les citoyennes et citoyens à en discuter avec leurs candidates et candidats.

Pour ce faire, les organisations proposent aux citoyennes et citoyens quatre questions simples à poser lors du porte-à-porte, des débats ou des rencontres électorales. Ces questions portent sur des thèmes centraux pour la région : Mobilité durable, changements climatiques, protection des milieux naturels et protection de l’eau. Ces enjeux touchent directement la qualité de vie des populations, la protection du territoire et le développement durable de la région.

« Les élections représentent une occasion privilégiée de discuter des enjeux de notre région. Nous souhaitons donner aux citoyennes et citoyens des outils pour aborder les enjeux environnementaux avec les personnes candidates et faire en sorte que ces questions occupent une place plus importante dans les échanges lors de la campagne », souligne Monique Laberge, présidente du Conseil régional de l’environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les quatre questions et les exemples d’engagements recherchés sont présentés en annexe.

Organisations signataires :

Conseil régional de l’environnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Organisme de bassin versant du Saguenay

Tracé | Centre de gestion des déplacements du Saguenay-Lac-Saint-Jean

ZIP Saguenay-Charlevoix

À propos du CRE du Saguenay–Lac–Saint–Jean

Le Conseil régional de l'environnement du Saguenay–Lac–Saint–Jean (CRE) est un organisme à but non lucratif fondé en 1973. Nous agissons à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du gouvernement du Québec pour la concertation en matière d'environnement et pour la promotion du développement durable. Notre mission est de sensibiliser, concerter et mobiliser les acteurs ainsi que la collectivité pour la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable visant la transition socioécologique au Saguenay–Lac–Saint–Jean.

Pour renseignements :



Tommy Tremblay
Directeur général du CRE du Saguenay–Lac–Saint–Jean
tommy.tremblay@cresaglac.com
418-662-9347 poste 205

Annexe

À quelques semaines du scrutin, des organisations en environnement invitent l'ensemble de la population à profiter des débats, rencontres publiques et activités de porte-à-porte pour poser ces questions aux personnes candidates. L'environnement mérite une place au cœur des discussions sur l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec.

Les réponses peuvent varier d'un parti à l'autre. L'important est qu'elles contiennent des engagements clairs, concrets et adaptés aux réalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les exemples ci-dessous illustrent le type de mesures susceptibles de répondre aux enjeux soulevés.

Mobilité durable :

La mobilité durable se définit par l'utilisation des transports collectifs et actifs afin de réduire la place de l'auto-solo dans les déplacements quotidiens. Elle vise à mettre en place des mesures en transport des personnes tenant compte des facteurs environnementaux, sociaux et économiques.

Qu'est-ce que vous prévoyez faire pour soutenir et améliorer les services de transport collectif, comme la Société de transport de Saguenay ou les services de taxibus, et les infrastructures de transport actif au Saguenay-Lac-Saint-Jean?

Exemples d'engagements à rechercher :

- Financement bonifié, stable et prévisible des services de transport collectif pour en assurer le maintien et l'amélioration
- Soutien au transport interurbain reliant les municipalités de la région
- Mesures favorisant le covoiturage et l'électrification des transports.
- Développement de mesures favorisant le transport actif sécuritaire vers les écoles et les milieux de travail

Changements climatiques :

Les changements climatiques entraînent déjà des conséquences importantes dans notre région (événements météorologiques extrêmes plus fréquents, perturbations des écosystèmes, impacts sur les communautés, etc.). Il est essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en mettant en place des mesures d'adaptation pour accroître la résilience du territoire.

Quelles actions comptez-vous mettre en place pour aider notre région à s'adapter aux changements climatiques et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre?

Exemples d'engagements à rechercher :

- Soutien à la mise en œuvre des Plans climat visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.
- Soutien financier aux municipalités pour l'adaptation aux événements météorologiques extrêmes.
- Accélération de l'électrification des transports et des équipements.
- Protection et restauration des milieux naturels qui contribuent à la séquestration du carbone.

Protection des milieux naturels

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède un vaste patrimoine naturel. Il est de notre responsabilité d'assurer la protection des écosystèmes et la conservation de la biodiversité pour les générations futures.

Comment comptez-vous concilier le développement économique de notre région avec la protection des milieux naturels et de la biodiversité?

Exemples d'engagements à rechercher :

- Contribution régionale à l'atteinte de la cible québécoise de 30 % d'aires protégées d'ici 2030.
- Révision des pratiques d'aménagement forestier pour mieux protéger la biodiversité.
- Protection des habitats fauniques sensibles et des espèces en situation précaire dans le cadre de projets de développement.

Protection de l'eau

Avec ses nombreux lacs, rivières et milieux humides, le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède une richesse hydrique exceptionnelle. La protection de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques est essentielle pour préserver la biodiversité, soutenir les activités économiques et assurer la qualité de vie des communautés.

Comment comptez-vous mieux protéger les milieux humides, les cours d'eau et la qualité de l'eau dans notre région, notamment dans les secteurs agricoles et forestiers?

Exemples d'engagements à rechercher :

- Financement des programmes de suivi de la qualité de l'eau dans les lacs et les rivières.

- Soutien aux pratiques agricoles réduisant l'érosion et les apports de sédiments et de nutriments dans les cours d'eau.
- Soutien aux initiatives de prévention et de contrôle des espèces exotiques envahissantes, notamment les stations de nettoyage des embarcations.
- Protection et restauration des milieux humides et hydriques contribuant à la qualité de l'eau, à la biodiversité et à l'adaptation aux changements climatiques.
- Acquisition de connaissances sur les contaminants émergents.